

DU Métiers de l'Éducation Artistique et Culturelle Diplôme d'Université

Développement culturel territorial / Pilotage de projets et partenariats



<https://univ-cotedazur.fr/>

<https://inspe.univ-cotedazur.fr/>

©Vue de la salle Yves Klein du MAMAC, tous droits réservés.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former les futurs acteurs de l'EAC autour d'une culture professionnelle commune : membres des collectivités, institutions, structures, associations, étudiants, enseignants, médiateurs, responsables des publics...

Apprendre à concevoir et à diriger des projets et des actions à différentes échelles territoriales, du local à l'international.

Organiser, gérer et évaluer des événements, dispositifs et médiations spécifiques aux champs de l'EAC et à leurs publics.

PUBLIC CONCERNÉ

- Les professionnels de la culture, de l'éducation populaire, du champ social médiateurs, agents d'accueil, responsables des publics, conservateurs, membres d'associations culturelles, etc...
- Les enseignants et personnels de l'éducation nationale qui souhaitent se spécialiser dans les domaines de l'EAC, spécialisation CAFFA et CAFIPEMF
- Les étudiants, salariés, demandeurs d'emploi qui souhaitent travailler dans les métiers liés à la sphère de l'éducation artistique et culturelle
- Les artistes indépendants ou intervenants associatifs
- Les agents des collectivités (médiateurs culturels, animateurs, coordonnateurs EAC, chefs de projets...)
- Les personnels des entreprises (chargés de mission ou de projets en lien avec la culture)

CANDIDATURES

BAC+3 et équivalent, salarié(e), en reprise d'études ou en reconversion professionnelle
L'admission est validée après examen des dossiers de candidature par une commission pédagogique

RESPONSABLES DE FORMATION

Laurence PATTI, déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle de l'académie de Nice, conseillère technique de la rectrice (laurence.patti@ac-nice.fr)

Marie-France CLERC, formatrice INSPE (marie-france.clerc@univ-cotedazur.fr)

Hélène LABBE, formatrice INSPE (helene.labbe@univ-cotedazur.fr)

L'Education Artistique et Culturelle

est au cœur des métiers de l'éducation et de la culture

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

S'APPROPRIER :

- Connaître le contexte institutionnel national, historique, éthique et politique.
- Prendre en compte les spécificités d'une éducation transversale et ses leviers.
- S'approprier le rôle social et économique de l'EAC dans les territoires.

CONCEVOIR-ELABORER :

- Comprendre le socle commun de l'EAC en lien avec les savoirs fondamentaux.
- Élaborer des références culturelles propres aux champs de l'EAC.
- Concevoir un projet à différentes échelles territoriales : ingénierie de projet.
- Prendre en compte la dimension environnementale et solidaire dans l'élaboration des projets EAC.
- Mettre en œuvre une méthodologie de projets en EAC.

COLLABORER :

- Connaître la diversité des cultures professionnelles des acteurs de l'EAC.
- Prôner une politique éducative partagée (apport de l'éducation populaire).
- Savoir mettre en relation différents acteurs de l'EAC (opérationnalisation de la collaboration, labellisation).
- Penser l'ingénierie de projets EAC à dimension internationale et multi partenariale (mobilité, mécénat).

TRANSMETTRE :

- Connaître la sociologie des publics de l'EAC.
- Prévoir les modalités et supports de transmission de l'EAC aux publics.
- Privilégier les modalités de rencontres et nouvelles formes de médiation.

CRÉER / INNOVER :

- Créer des dispositifs culturels (nouveaux modes de production, réception).
- Innover dans les industries culturelles créatives.
- Découvrir des possibilités créatives (accompagnement, suivi des talents).

SE FORMER / SE DÉVELOPPER PROFESSIONNELLEMENT :

- Participer à la mise en œuvre d'un projet en matière d'EAC (accompagnement de projet).
- Participer à des événements en lien avec les structures professionnelles de l'EAC (séminaires).

STATUTS DES INTERVENANTS

Intervenants de la DRAREIC et de la DAAC, conseillers EAC, professionnels de la culture et des collectivités, enseignants-chercheurs et enseignants de l'INSPE et UniCA.

DURÉE DE LA FORMATION

D'octobre 2024 à juin 2025 : 190h dont 2 séminaires de 3 jours en présentiel (Rencontres cinématographiques de Cannes 20,21,22 novembre 2024 et Printemps des Poètes 19,20,21 mars 2025) et 30 heures d'accompagnement de projet.

MODALITÉS DE FORMATION

Distanciel et possibilité de co-modalité au sein des structures partenaires. 2 demi-journées mercredi et jeudi après-midi et visioconférences dispensées en soirée et réparties au cours de l'année.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'analyse de pratique à mi-parcours et élaboration d'un projet artistique et culturel.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les modalités de candidature seront disponibles du 17 juin au 17 juillet sur l'application eCandidat : <https://ecandidat.univ-cotedazur.fr>
L'admission est validée après examen des dossiers de candidature par une commission pédagogique.

DROITS D'INSCRIPTIONS

- Formation initiale hors droits universitaires : 500€
- Formation continue en auto financement hors droits universitaires : 1000€
- Formation continue financée hors droits universitaires : 1300€

NIVEAU DE SORTIE

BAC+4 avec la possibilité de candidater en :
Master 2 « Management - Parcours Management de l'Art et de la Culture » d'Université Côte d'Azur – IAE via une commission de validation ad hoc.
Master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » de l'INSEAC.

CONTACTS INSCRIPTION

Vous êtes salarié(e), en reprise d'études ou en reconversion professionnelle ?
Contactez la Formation Continue
Université Côte d'Azur - Campus Universitaire Saint-Jean d'Angely
5 rue du 22ème BCA - 06300 Nice
☎ : 04.89.15.21.59 ✉ : fcre@univ-cotedazur.fr

CONTACTS SCOLARITÉ

scolarite@listes.inspe-nice-toulon.fr